

DOMINIQUE GUILLAUD

## DES PASTEURS CHEZ LES VILLAGEOIS

### **L'élevage dans l'Aribinda (Burkina-Faso)**

Les informations présentées dans cet article sont le fruit d'une recherche conduite de 1982 à 1984 en Aribinda, dans le nord du Burkina-Faso, en collaboration avec un sociologue de l'ORSTOM, Georges Dupré. Elle visait à définir la façon dont la région avait été peuplée et dont les groupes humains s'étaient agencés entre eux (histoire du peuplement et sociogénèse), la manière dont ils avaient pris possession de l'espace (système foncier) et l'exploitaient (activités de production).

L'élevage ne représente qu'un des éléments du système de production, au même titre que l'agriculture à laquelle il est, dans l'Aribinda, en partie subordonné : les pasteurs, arrivés voici moins d'un siècle dans cette région occupée par des cultivateurs sédentaires, se sont insérés dans les espaces laissés vacants par l'agriculture dont l'emprise était prééminente. Il sera donc essentiellement question ici de la marginalisation des activités d'élevage et de leur complémentarité avec les activités agricoles.

### **LA RÉGION**

La région d'Aribinda (Fig. 1 et 2), située dans le sud du Sahel, couvre 4 000 km<sup>2</sup> environ <sup>(1)</sup>. Les formes du relief y sont peu accentuées et la succession des pénéplaines n'est rompue

(1) Elle correspond aujourd'hui aux départements d'Aribinda même et à celui de Koudougou situé au nord.

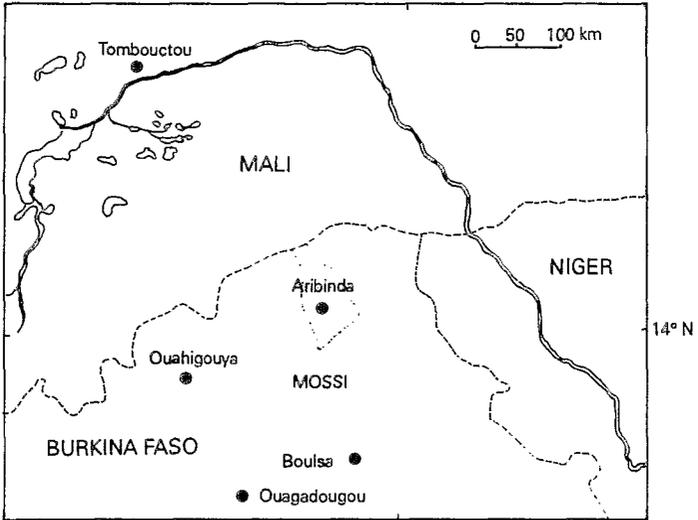


Figure 1 : L'Aribinda dans la boucle du Niger

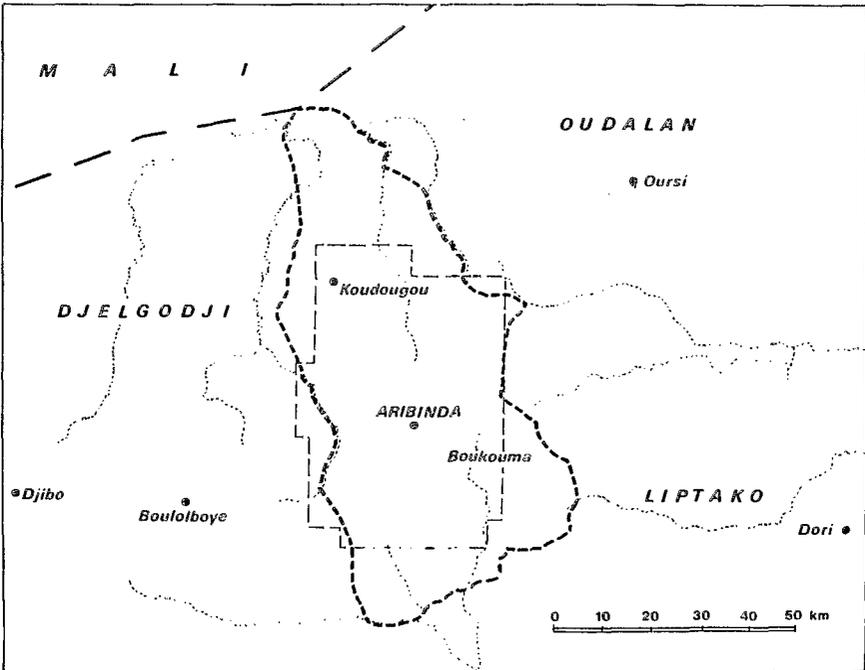


Figure 2 : L'Aribinda dans le nord du Burkina-Faso

que par quelques témoins cuirassés et quelques massifs rocheux (granites et schistes pour l'essentiel).

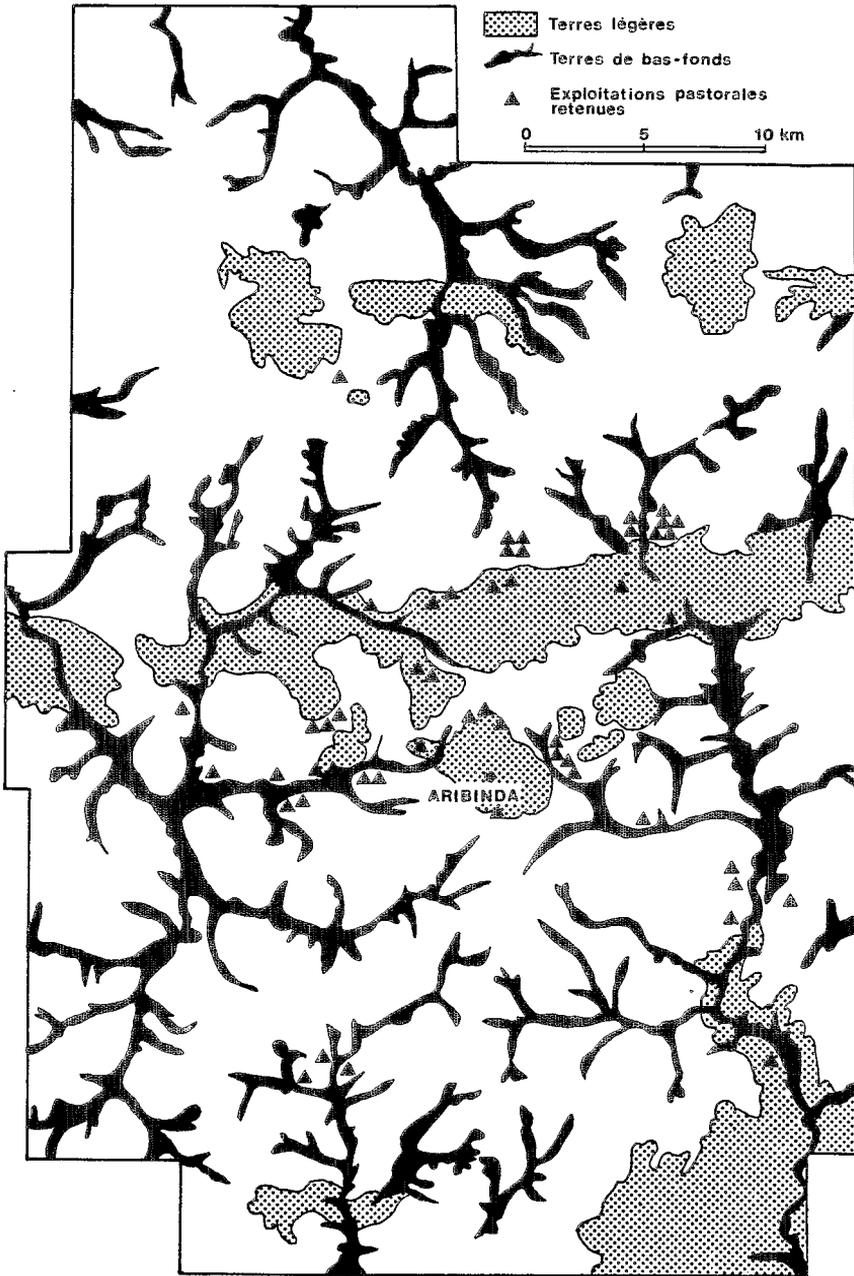
Les trois grandes catégories de terres agricoles (Fig. 3) sont représentées par les sols légers des cordons dunaires de l'erg ancien, qui traversent d'est en ouest la région, les ensablements peu épais et d'extension limitée, localisés aux piémonts des reliefs, et les terres de bas-fonds qui ne sont exploitables que dans le sud de la région. Le reste des unités pédologiques, inculte, forme des « brousses » à vocation pastorale.

L'Aribinda se présente comme une région de transition entre la zone sahélienne et la zone soudanienne, ce qui se traduit par des contrastes plus ou moins marqués dans la végétation, de plus en plus clairsemée vers le nord, dans la pluviosité et dans les modes de mise en valeur.

Le climat est caractérisé par une pluviosité faible, de l'ordre de 400 mm de pluie par an en moyenne sur la période récente, et par la récurrence d'années fortement déficitaires en pluies. L'irrégularité de la pluviométrie est sensible dans le temps, mais aussi dans l'espace, les hauteurs d'eau pouvant varier du simple au double sur une distance de quelques kilomètres. Pendant la saison sèche, qui dure sept à neuf mois, les précipitations sont extrêmement rares et de faible importance. C'est donc un milieu limite à la fois pour l'agriculture sous pluie et pour l'élevage bovin, qui représentent cependant les deux activités principales.

La population de l'Aribinda s'élève aujourd'hui à environ 40 000 personnes, distribuées selon une densité moyenne faible, de l'ordre de 10 habitants au km<sup>2</sup>, avec de grandes inégalités zonales.

Les plus anciens habitants de l'Aribinda sont nommés les Kurumba, mais ce peuplement résulte d'un mélange entre Kurumba véritables, provenant du Yatenga, Songhay originaires du Mali et Mossi venus du sud. L'originalité de l'Aribinda, en grande partie peuplé d'agriculteurs sédentaires, est d'être entouré par des régions d'élevage : le Djelgodji à l'ouest, l'Oudalan au nord-est et, dans une moindre mesure, le Liptako à l'est où l'agriculture est déjà plus importante. Au sud, l'Aribinda est en contact avec le pays mossi.



**Figure 3 :** Les grandes catégories de terres agricoles dans l'Aribinda et la localisation des exploitations pastorales enquêtées.

Les pasteurs représentent 20 à 25 % de la population. Ce sont dans leur majorité des Peul, parmi lesquels on distingue trois grands groupes : les Silloubé et les Djelgobé provenant du Djelgodji et les Gaobé originaires de l'Oudalan. A cette majorité peul s'ajoutent encore d'autres groupes d'éleveurs, tels les Filinkriyabé originaires du Mali, présents dans l'extrême nord de la région, et les Bella, anciens captifs de Touareg (2).

Toutefois, ce clivage entre éleveurs et cultivateurs ne peut s'appuyer uniquement sur les activités de production : la plupart des pasteurs se sont convertis à l'agriculture et tous les groupes de cultivateurs pratiquent l'élevage. Plus essentiels sont le genre de vie et la priorité accordée à l'une ou l'autre des activités. Il est à ce titre utile de retracer la manière dont les pasteurs se sont installés et organisés pour maintenir leur activité dans un milieu de villageois sédentaires, qui ont peu à peu acquis, à leur contact, les pratiques de l'élevage. Sur ce plan, l'intérêt d'une région comme l'Aribinda est de s'offrir aisément à l'observation, du fait de sa taille assez réduite et du caractère récent de l'élevage bovin.

## **L'ARRIVÉE DES GROUPES PASTEURS DANS L'ARIBINDA**

Les Kurumba de l'Aribinda, avant l'arrivée des premiers éleveurs vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne pratiquent pas l'élevage bovin. Ils ont des chèvres et des moutons, des chevaux et des ânes, mais les vaches sont pratiquement absentes: très rares, elles sont réservées à quelques membres de la noblesse.

Le XIX<sup>e</sup> siècle correspond à une période d'insécurité dans la boucle du Niger. La constitution des émirats peul de Djibo à l'ouest, de Dori à l'est, respectivement dépendants des grands ensembles du Macina et du Sokoto, et la mise en place du dispositif guerrier touareg dans l'Oudalan imposent à la petite chefferie kurumba d'Aribinda, politiquement à l'écart, des conditions d'existence difficiles. Tous ces groupes guerriers, auxquels il faut ajouter les Mossi du sud, soumettent la région à

(2) Les Bella sont éleveurs, mais également cultivateurs. Ils gardaient les troupeaux des Touareg, mais possédaient souvent le leur propre ; ils devaient aussi verser à leurs maîtres une redevance annuelle en mil.

tribut ou razzias et font peser une menace quasi-permanente sur les sédentaires. C'est à la grande insécurité qui marque cette période qu'il faut attribuer l'absence de l'élevage bovin en Aribinda.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette situation se modifie. Alors que le reste du Sahel subit une série de sécheresses et de famines, l'Aribinda est épargné et connaît une relative prospérité. Les récoltes sont bonnes et le grain sert de monnaie d'échange pour acheter des captifs et des armes à feu. Les captifs servent de main-d'oeuvre à l'agriculture, mais aussi à la guerre où ils sont placés au premier rang lors des combats. Cette conjoncture exceptionnelle permet à l'Aribinda de se lancer dans des expéditions guerrières.

Vers 1880, les nobles et les captifs d'Aribinda attaquent Boulolboye, un village peul du Djelgodji. Les Kurumba anéantissent le village, s'emparant des récoltes et des biens. Cette escarmouche contre un petit village, conduite par une poignée de guerriers, est plus un événement symbolique qu'une guerre véritable : l'Aribinda, auquel sa prospérité isolée dans la boucle du Niger vaut déjà une réputation de « grenier à mil », est dès lors perçu comme capable de se défendre. C'est pourquoi on assiste, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'arrivée de petits groupes d'éleveurs qui viennent se placer sous la protection du chef des Kurumba.

Il s'agit d'abord des Silloubé, groupe marginal et minoritaire dans le Djelgodji, originaire de la région de Boulolboye. Selon Irwin (1981), ils auraient à l'origine été des *habé* (noirs), descendants de Mallinké, qui auraient au cours de leur migration adopté la langue et le genre de vie des Peul. D'autres sous-groupes, les Djelgobé, migrent peu après. Ils échappent, comme les Silloubé, à leur condition servile ou inférieure, mais fuient également les calamités des régions voisines : la sécheresse bien sûr, mais aussi le manque de pâturages, qui abondent par contre dans l'Aribinda ; enfin, la région, où il n'y a pas ou peu de gros bétail, est relativement préservée de l'épizootie très meurtrière de peste bovine qui survient en 1891. Par la suite et tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, l'immigration pastorale depuis le Djelgodji connaît un flux quasi-continu, que diverses circonstances viennent relancer.

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, l'abolition de la captivité imposée par la colonisation française entraîne un renouveau de l'immigration pastorale dans l'Aribinda. Si les éleveurs migrent pour fuir leur statut d'origine, ils viennent aussi pour échapper aux corvées, recrutements et réquisitions de l'administration française : ces contraintes sont absentes de l'Aribinda, toujours marginal et peu peuplé, et l'impôt de capitation y est faible. Dans cette région mal contrôlée, administrée depuis des centres éloignés, il est d'autant plus aisé pour les immigrants de s'établir en brousse et d'échapper au contrôle des Français que les chefs d'Aribinda ne les déclarent guère à l'administration coloniale.

En 1916, les Touareg sont défaits par les troupes françaises à la bataille de Yomboli, dans l'Oudalan. C'est l'occasion pour leurs captifs, les Bella (*iklan*), de s'émanciper à leur tour et de parvenir par grandes vagues dans l'Aribinda.

Chaque sécheresse, comme en 1912 ou 1931, entraîne un renouveau de l'immigration. Depuis celle de 1972-73, on observe des arrivées assez importantes d'un autre groupe peul provenant de l'Oudalan, les Gaobé.

## **L'INSTALLATION DES PASTEURS DANS LA RÉGION**

Les premiers éleveurs, en parvenant dans la région, s'établissent partout où des pâturages sont disponibles, au nord aussi bien qu'au sud. Mais rapidement, l'accroissement démographique des populations de l'Aribinda entraîne des changements importants dans leurs implantations.

La population de l'Aribinda connaît un accroissement considérable, qu'on peut chiffrer aux alentours de 2,5 % par an entre 1904 et 1950, et de 2,8 % par an entre 1950 et les années 1980. Cet accroissement démographique est dû à l'immigration des éleveurs, mais aussi, et surtout à partir de 1920-30, des agriculteurs Mossi originaires du Yatenga et du sud. Il va de pair avec un développement notable des superficies cultivées.

Les Mossi migrent en partie pour les mêmes raisons que les Peul : ils fuient les contraintes coloniales, recherchent de nouvelles terres de culture, et parfois s'installent dans l'Aribinda pour se livrer à l'élevage. Jusque dans les années 1950, ils s'établissent dans le sud de la région, plus ou moins vacant et

proche du pays mossi. Dans cette zone, les meilleurs terrains de culture sont représentés par les terres lourdes des abords des axes de drainage, que les Kurumba, ne cultivant jusque là que le mil sur des sols légers, n'exploitent pas. Les Mossi mettent en valeur ces terres de bas-fonds en les cultivant en sorgho.

Toutefois, les bas-fonds du sud offrent à la fois les meilleurs terrains de culture et les meilleurs pâturages de la zone et rapidement, une situation locale de concurrence entre agriculture et élevage se fait jour. Dès les années 30, l'immigration pastorale dans le sud de l'Aribinda s'interrompt. Si certains pasteurs arrivés auparavant restent sur place, en contact avec les Mossi <sup>(3)</sup>, une grande partie d'entre eux part vers le nord où la compétition entre les deux activités est moins grande.

Dans le nord en effet, la division de l'espace entre agriculture et élevage est nette. Les cordons dunaires, domaine des villages et des champs, ont été très tôt colonisés par les Kurumba qui y trouvent leurs meilleurs terrains de culture : ils offrent des terres légères, faciles à travailler, où la rétention de l'eau se fait dans de bonnes conditions pour la croissance du mil. Au delà, les vastes étendues incultes de brousse qui séparent les cordons dunaires sont laissées comme pâturages aux éleveurs. Du fait de cette géographie particulière, il n'y a pas, dans cette zone, de concurrence entre les deux activités.

## **LES RELATIONS ENTRE PASTEURS ET VILLAGEOIS**

Les relations entre pasteurs et villageois sont basées sur un certain nombre de complémentarités. Ils consistent en échanges de biens ou de services : bétail, gardiennage et fumure des champs contre vivres, droits de pâture et d'abreuvement.

### **Le gardiennage des troupeaux villageois**

Au contact des pasteurs, les paysans kurumba se sont vite convertis à l'élevage bovin, même s'ils ne le pratiquent qu'à une petite échelle. Seuls quelques nobles, en fait les nantis, possèdent

(3) Les Mossi représentent aujourd'hui près de 20 % de la population totale et sont concentrés, en villages indépendants, dans cette zone sud.

des troupeaux importants. Mais la plupart des paysans n'ont qu'une vache, ou n'en ont pas.

Au départ, les Kurumba achètent des vaches dans les troupeaux des Peul et les laissent à leur garde. Les bêtes ne sont reprises que dans le cas où les villageois veulent les vendre. Les éleveurs sont payés en argent, en mil ou en têtes de bétail. En plus de ce « salaire », ils conservent le lait de la traite et la carcasse des bêtes qui meurent accidentellement. C'est encore une pratique très courante, mais beaucoup de villageois considèrent qu'ils sont lésés dans cet arrangement car ils ne contrôlent pas les déplacements des bergers. Ils ont donc préféré d'autres dispositions.

Pendant l'hivernage, au moment où ils sont accaparés par les travaux des champs, certains paysans continuent de confier leurs bêtes aux pasteurs. Mais en saison sèche, ils les reprennent et en assurent eux-mêmes le gardiennage. Certains autres assurent eux-mêmes en permanence le gardiennage de leurs vaches, ce qui impose qu'une partie de la main-d'oeuvre (en général, les enfants) soit déchargée des travaux agricoles au profit de cette tâche. Enfin, une dernière solution a été adoptée dans le bourg d'Aribinda même : toutes les bêtes des villageois sont groupées en un seul grand troupeau confié à un berger peul ; des couloirs de passage et des enclos ont été aménagés et les bêtes, y compris en hivernage, retournent tous les jours pour la traite dans la cour de leur propriétaire.

### **La fumure**

La fumure, quant à elle, est un bon exemple de la complémentarité qui s'opère au niveau des techniques agricoles. Les Kurumba établis sur les cordons dunaires du nord de la région ont, vers 1930, abandonné la houe pour un nouvel instrument de culture, l'*iler*. Introduit par les Bella installés dans la zone, l'*iler* est un instrument de sarclage qui permet de cultiver debout, plus vite, et plus de surface que la houe. Mais il présente plusieurs inconvénients : il ne retourne pas la terre, ne permet d'obtenir que des rendements médiocres et épuise rapidement le sol.

Pour compenser cette moindre performance de l'*iler*, la solution consiste à fumer les champs. La diffusion de l'*iler* sur

les sols légers du nord de la région est ainsi allée de pair avec la généralisation des contrats de fumure dans la même zone. Dans le nord de la région, la fumure, pratique dérivée de l'élevage, fournit à l'agriculture les moyens de son existence et de sa perpétuation. Dans le sud par contre, où la houe, toujours utilisée, autorise des rendements supérieurs, la fumure est moins courante et même localement absente, les terres basses temporairement inondées ne pouvant être fumées.

En saison sèche, un paysan désirant fertiliser son champ contacte un pasteur (en général, s'il a des bêtes, le berger auquel elles sont confiées) et ce dernier vient s'installer avec son troupeau, pendant quelques jours ou plus, sur le champ en question. Ces contrats sont rétribués en mil. Soit le paysan remet au pasteur une quantité fixée au départ (quelques bottes), soit il s'engage à le nourrir, lui et sa famille, pendant la durée du contrat.

En contrepartie des prestations fournies par l'élevage aux villageois, les pasteurs obtiennent aussi certains avantages des paysans.

### **L'accès à la terre, aux pâturages et aux points d'eau**

Tous les pasteurs ont saisi l'intérêt d'une production agricole, même si elle ne permet jamais de couvrir la totalité de leurs besoins alimentaires. Pour eux, l'accès à l'agriculture est d'abord, étant donné le contexte climatique, le moyen d'assurer une certaine sécurité en n'étant pas totalement dépendant de l'élevage : on diversifie entre différentes activités les chances d'un résultat<sup>(4)</sup>. Cette conversion à l'agriculture représente, ensuite, le moyen de n'être pas entièrement tributaire des échanges avec les villageois pour se procurer les céréales indispensables : lorsque les productions de la région sont déficitaires, les prix du grain sont prohibitifs, quand il est possible d'en trouver à la vente.

Les bonnes années, lorsque les pâturages et les céréales abondent, la culture représente pour les éleveurs le moyen de vendre le moins de bétail possible et d'épargner ainsi leur troupeau, ce qui reste leur objectif prioritaire.

(4) Les agriculteurs adoptant l'élevage mettent d'ailleurs en pratique la même stratégie.

Pour cultiver, les pasteurs ont été tenus de se procurer des terres auprès des villageois. Or le système foncier en vigueur dans l'Aribinda ne permet pas aux « étrangers » non intégrés dans le système socio-politique kurumba<sup>(5)</sup>, comme les Mossi ou les Peul, de bénéficier de droits fonciers durables sur une terre. Il ne peuvent qu'emprunter un champ, lequel, en principe, peut être retiré à tout moment par le tenant légitime du droit lignager qui s'y exerce. De surcroît, les terres que les éleveurs obtiennent des Kurumba sont la plupart du temps des champs épuisés, qu'il est nécessaire de fumer pour en espérer une production.

Mais l'emprunt d'une terre, même peu productive, présente un autre intérêt. Il permet d'acquérir un statut foncier<sup>(6)</sup>, même fragile, et par ce biais, d'avoir accès aux différentes ressources du village. Les éleveurs acquièrent ainsi des droits de pâture sur le territoire villageois et des droits d'abreuvement à ses puits. L'insertion des pasteurs dans la trame foncière villageoise leur permet de disposer, dans une certaine économie de déplacements, des terrains et des points d'eau nécessaires, à la fois, à l'agriculture et à l'élevage.

Les groupes pasteurs les plus anciennement installés sont les mieux intégrés dans la trame foncière : d'une façon générale, les Silloubé, premiers à parvenir dans l'Aribinda, disposent de droits de culture et de pâture à proximité relative des points d'eau qu'ils fréquentent. Les Gaobé à l'inverse, immigrants les plus récents, voient plus souvent leurs pâturages éloignés de leurs points d'eau.

## LA LOCALISATION DES AIRES D'ÉLEVAGE

Les éleveurs sont arrivés dans une région dont ils n'avaient pas le contrôle politique et foncier. Dans cette mesure, ils ont dû se plier aux contraintes imposées par l'agriculture et choisir des localisations et des comportements pastoraux en conséquence. On peut tenter de les détailler à partir d'un échantillon de 50 exploitations pastorales choisies dans divers endroits de la

(5) Cette intégration s'opère par l'alliance matrimoniale.

(6) Statut d'emprunteur (*zendeba*), subordonné au statut de maître, ou doyen, de la terre (*dansa*).

région (Fig. 3) et dans les différents sous-groupes ethniques présents. Elles ont été réparties en six groupes selon deux critères principaux :

- l'ampleur du déplacement du troupeau et ses modalités, comme par exemple l'existence ou non d'une transhumance saisonnière ;
- la mobilité ou non de la résidence et, d'une saison à l'autre, sa localisation par rapport aux pâturages, aux champs, etc.

Les données recueillies auprès des gens des campements ont permis de construire plusieurs schémas d'organisation de l'espace (Fig. 4, 5 et 6).

Si en saison sèche, l'espace est ouvert et la circulation des troupeaux aisée, la situation est différente en hivernage : les pasteurs sont alors tenus de surveiller étroitement le bétail pour éviter qu'il occasionne des dégâts aux cultures. Les pâturages situés dans les aires incultes peuvent être exploités toute l'année, mais la densité de l'occupation agricole de certaines zones est telle qu'elles sont interdites aux troupeaux pendant la saison des pluies. Les bas-fonds et les cordons dunaires, où se concentrent les cultures, représentent par excellence les zones d'exclusion du bétail en hivernage.

Les pâturages de bas-fonds du sud de l'Aribinda, en saison sèche, sont parmi les plus productifs de la région ; la mare de Boukouma dans le sud-est, seul point d'eau pérenne et important de la région, représente un facteur attractif supplémentaire pour les pasteurs. Mais la situation de concurrence entre agriculture et élevage, ainsi que le compartimentage de l'espace, dû à la localisation des champs le long du réseau hydrographique, rendent la circulation des troupeaux dans le sud impossible pendant la saison agricole. Seuls restent sur place certaines exploitations anciennement installées, qui sont repoussées dans les intervalles séparant les zones de culture villageoises. La plupart des campements partent vers le nord à la venue de l'hivernage.

Plusieurs options distinctes, qui répondent au comportement de trois groupes, s'offrent alors à eux :

- groupe 1 (une seule exploitation) : la résidence, à proximité des champs, est permanente. En saison sèche, les membres de l'exploitation sont tous réunis et le bétail pâture sur les champs

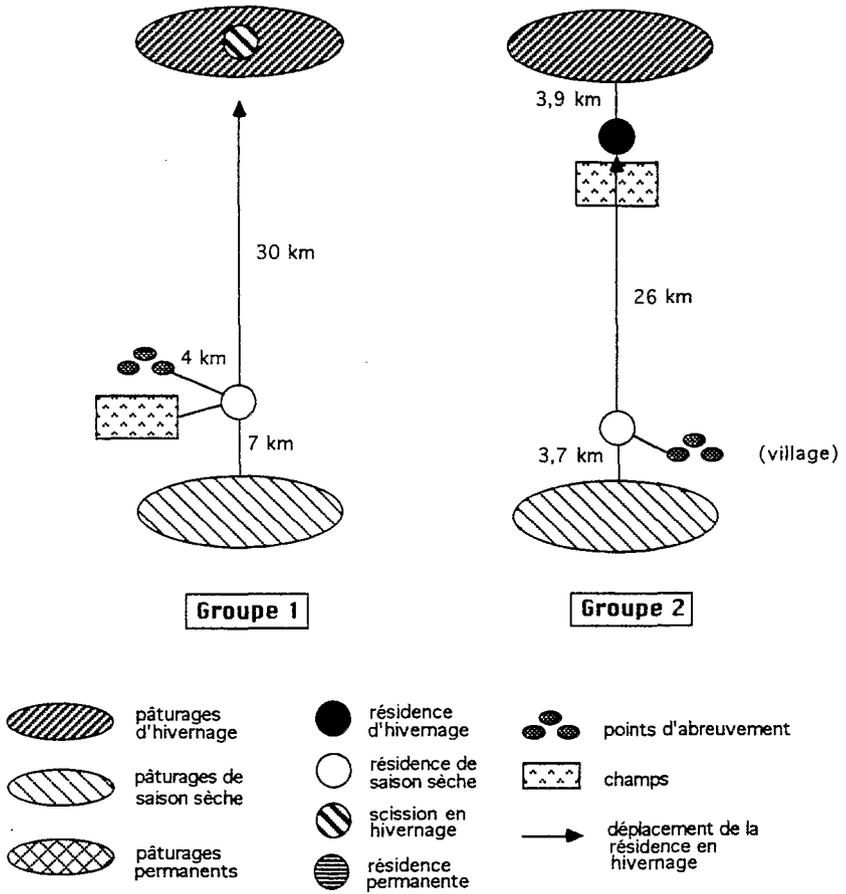


Figure 4 : La gestion de l'espace des groupes 1 et 2.

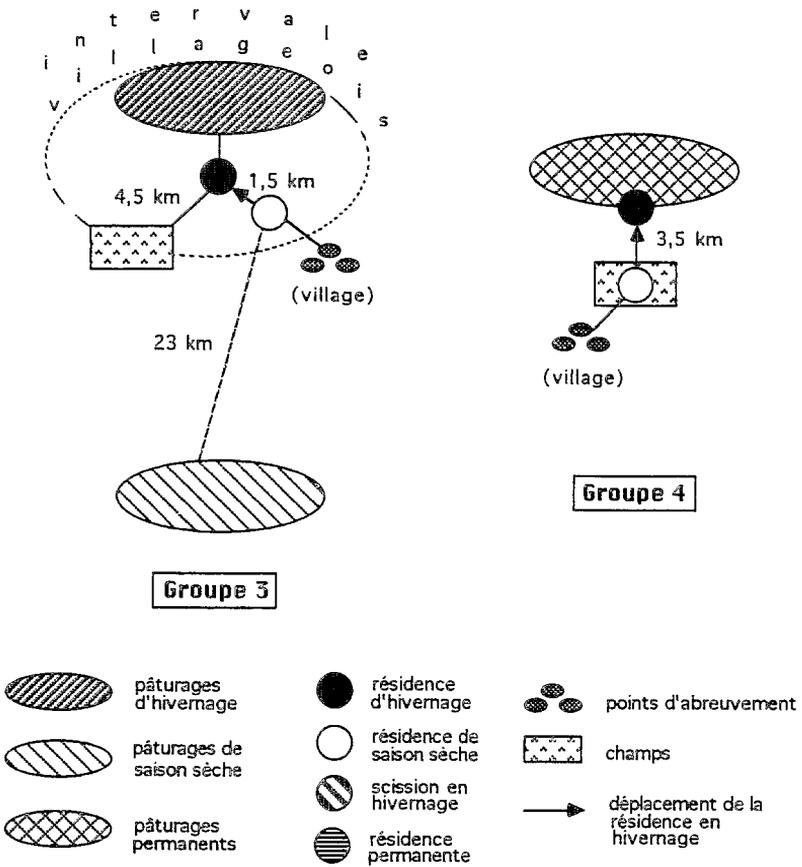


Figure 5 : La gestion de l'espace des groupes 3 et 4.

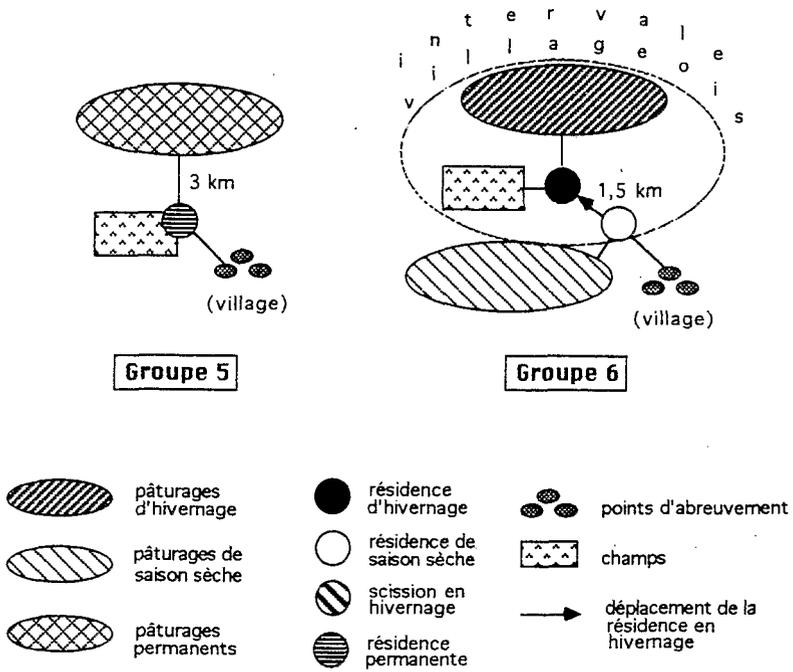


Figure 6 : La gestion de l'espace des groupes 5 et 6.

et les brousses environnantes. En hivernage, on assiste à une scission du groupe de résidence : une partie des membres du campement part vers le nord avec le troupeau et ne revient qu'au retour de la saison sèche ; les autres restent sur place pour cultiver (Fig. 4).

— groupe 2 (9 exploitations) : il intéresse des exploitations localisées à proximité des cordons dunaires du nord de l'Aribinda. En saison sèche, tous les membres de l'exploitation partent avec le bétail s'installer dans le sud de la région, au même endroit d'une année sur l'autre, afin d'exploiter les pâturages de bas-fond. A la venue de l'hivernage, ils retournent dans le nord s'installer aux limites des cordons dunaires d'où ils exploitent leurs champs prêtés par les villageois. Le bétail pâture alors à une petite distance, dans les brousses séparant les cordons.

— groupe 3 (3 exploitations) : on observe également, en saison sèche, un départ du bétail vers le sud, mais seuls quelques bergers accompagnent le troupeau. Le reste du campement reste sur place, à proximité des champs ; troupeau et bergers effectuent en quelques jours un circuit qui les ramène ensuite au campement, après quoi ils repartent (Fig. 5).

L'autre zone d'exclusion en hivernage est représentée par les cordons dunaires du nord de la région. Recouverts par les champs villageois, ils concentrent également la plupart des points d'eau utilisables pendant la saison sèche. Les exploitations pastorales localisées en saison sèche sur ces cordons dunaires (groupe 4, 18 exploitations) y ont obtenu des droits de culture et d'abreuvement, mais sont tenues de se déplacer à la venue de l'hivernage. Le déplacement s'opère, comme précédemment, en direction des brousses situées au nord de chaque cordon ; il est de petite ampleur, les limites vite atteintes des champs n'obligeant jamais à des trajets importants. Ces éleveurs s'installent à l'orée des brousses, où s'ouvrent les pâturages exploitables toute l'année. Ils restent ainsi proches à la fois de leurs champs et de leur bétail, ce qui leur permet d'assurer le gardiennage et les opérations agricoles, tout en bénéficiant d'une alimentation lactée dans l'attente de la récolte.

Il existe également des zones d'accueil en toute saison, représentées par les espaces situés un peu à l'écart des villages.

Les intervalles villageois sont ainsi des îlots de brousse, laissés vacants par l'agriculture sédentaire dans le centre et le sud de la région, qui ont acquis une vocation de petites aires pastorales. La gestion de l'espace des exploitations du groupe 6 (9 exploitations), toujours identique, se base sur des déplacements de faible amplitude au sein de l'aire pastorale (Fig. 6) : en saison sèche, le campement est proche du village ce qui permet aux troupeaux de parcourir les champs villageois et d'entrer ainsi dans le système des contrats de fumure, tout en étant à proximité des points d'eau pour l'abreuvement. En hivernage, la résidence se déplace sur une courte distance pour s'éloigner des champs villageois. Les pasteurs trouvent des terrains de culture sur de maigres ensablements ponctuels ou encore dans les bas-fonds.

Les périphéries villageoises, où se concentrent toutes les ressources nécessaires à la fois à l'agriculture et à l'élevage, sont également des lieux privilégiés pour l'installation permanente : les exploitations se trouvent à la limite des terres arables et des pâturages, mais restent encore proches des points d'eau villageois, comme dans le groupe précédent. En revanche, la résidence est fixe et les parcours du bétail sont peu modifiés, s'allongeant en saison sèche et se contractant en hivernage. La mobilité des troupeaux, considérablement réduite, caractérise un groupe dont la gestion de l'espace est comparable à ce qu'on observe chez les villageois : groupe 5 (10 exploitations).

## **LA GESTION SAISONNIÈRE DE L'ESPACE**

### **Saison sèche : les impératifs d'élevage**

En saison sèche, l'existence de points d'eau « constitue la condition nécessaire de l'utilisation des pâturages » (Lhoste, Milleville, s.d.). Le passage par les lieux d'abreuvement est une étape obligée du parcours des troupeaux. L'accessibilité aux points d'eau, qui sont souvent la propriété des villageois, conditionne le rythme d'abreuvement. La fréquence des abreuvements est importante car elle conditionne à son tour l'accès aux pâturages. Lorsque l'abreuvement a lieu deux fois par jour, la distance moyenne entre le point d'eau et le pâturage, à vol d'oiseau, est de quatre kilomètres ; quand il s'effectue une fois

par jour, elle est de six kilomètres ; et une fois tous les deux jours, de dix kilomètres.

On constate que la dépendance des pasteurs aux points d'eau villageois impose souvent au troupeau des déplacements réguliers et de faible amplitude, répétés quotidiennement, qui limitent la transhumance classique de saison sèche. Mais ces conditions d'abreuvement comportent des avantages qui tiennent à la proximité des troupeaux : elles permettent la fumure des champs et le gardiennage des bêtes villageoises.

Malgré ces contraintes d'abreuvement, certains pasteurs continuent de pratiquer une transhumance de saison sèche vers le sud, les troupeaux trouvant des points d'abreuvement dans un village où les éleveurs ne disposent pourtant pas de droits de culture (cas des groupes 2 et 3). Cette transhumance est rendue possible soit par des droits d'abreuvement anciens, acquis au moment où l'occupation agricole de la zone sud était encore faible, soit en vertu d'une tolérance passagère en raison de la sécheresse, comme en 1983.

L'implantation de la résidence en saison sèche est une transaction entre les pôles du trajet des points d'eau aux pâturages. Lorsque la résidence n'est pas sur le trajet entre les deux, c'est qu'interviennent d'autres contraintes, telles que les contrats de fumure ou de gardiennage.

### **Saison des pluies : les impératifs de culture**

En hivernage, les membres des campements doivent partager leur temps entre les soins consacrés au bétail et ceux portés aux cultures. Mais la végétation fournit un fourrage plus abondant et la recherche de pâturages n'est plus un problème ; l'abreuvement est résolu par la présence de l'eau dans la moindre dépression. De ce fait, les parcours sont généralement très réduits par rapport à ceux de saison sèche et s'effectuent aux alentours des zones de culture : le bétail en général ne pâture pas à moins de trois ou quatre kilomètres des champs. Une exception est constituée par le groupe 1, où les effectifs se scindent, une partie d'entre eux accompagnant le troupeau à plus de 30 km au nord, au-delà des zones de culture. Pour les autres groupes, quoique l'agriculture semble, en cette saison, conditionner l'organisation de l'espace, il existe une grande diversité de comportements, allant des

pasteurs qui sont restés le plus attachés à une économie pastorale, à ceux pour qui l'agriculture est devenue tout aussi importante que l'élevage.

Un bon critère de différenciation, sur ce plan, est la localisation de la résidence, généralement proche des champs <sup>(7)</sup>, et la direction de son déplacement à la venue de l'hivernage :

— dans le groupe 4, l'habitation est déplacée vers les paâturages, même si les membres du campement restent assez proches des champs. Ce choix va souvent de pair avec des travaux agricoles menés de façon expéditive sur des champs laissés, le reste du temps, à une surveillance minimale voire inexistante. Le comportement de ce groupe resterait plutôt de type pastoral, traduisant une certaine indifférence des pasteurs pour les activités agricoles.

— dans les groupes 2 et 3 au contraire, en hivernage, l'habitation est rapprochée des champs. Parallèlement, l'existence d'une transhumance de saison sèche montre bien l'alternance saisonnière des activités d'agriculture et d'élevage. Ce type de comportement peut être qualifié de semi-pastoral.

— dans les groupes 5 et 6, où la résidence est également très proche des champs en hivernage, rien *a priori* ne distingue les pratiques agricoles de celles des villageois Kurumba. Les exploitants recourent assez systématiquement à leurs parents ou alliés pour des invitations de culture en tous points comparables à ce qu'on observe chez les villageois. On note même quelquefois la présence d'une main-d'oeuvre salariée. Ces groupes ne se livrent pas à la transhumance, et leurs pâturages sont plus ou moins permanents tout au long de l'année. Ce comportement peut, à la limite, être qualifié d'agricole.

## LES OPTIONS DE LA SÉDENTARITÉ

Chacune des nombreuses définitions des comportements pastoraux peut prêter à discussion. A titre d'exemple, M. Benoît (1977), à propos de l'élevage au Burkina-Faso, s'appuie sur quelques critères précis pour définir trois catégories d'éleveurs :

(7) 22 exploitations sont aux abords immédiats des champs, 11 entre 1 et 2 km, 12 entre 3 et 4 km et 4 seulement au-delà.

— les nomades, « dont toute la population se déplace à un moment de l'année avec l'ensemble du cheptel et des biens domestiques » ;

— les transhumants, « à instabilité forte mais ayant un habitat permanent où réside toujours une partie de la population » ;

— et les sédentaires, « dont la plus grande partie des bergers et du bétail ne s'éloigne pas à plus de 20 km environ de l'habitat permanent ».

Dans l'Aribinda, l'extension de l'agriculture réduit de façon considérable l'ampleur et la liberté des déplacements : l'élevage y est majoritairement sédentaire.

Mais le terme de sédentarité doit être nuancé et les définitions ci-dessus ne sont pas toujours pertinentes :

— tantôt la mobilité de la résidence a été conservée, même si les déplacements se font sur des distances très courtes : les pasteurs ont toujours conservé un habitat mobile, même lorsqu'ils ne se déplacent plus (groupes 2, 4, 6) ;

— tantôt la transhumance a été maintenue, (sur une distance de plusieurs dizaines de km) vers des zones où les pasteurs ont acquis des droits d'installation saisonniers (groupes 1, 2, 3).

A l'intérieur de cette catégorie générale des « sédentaires », caractérisant la quasi-totalité des pasteurs de l'Aribinda, se retrouvent ainsi les vestiges d'un comportement plus nettement pastoral. De fait, l'intégration des pasteurs dans la trame foncière et dans les réseaux de relation avec les villageois kurumba est loin de se traduire par l'abandon de toutes les formes de mobilité. La poursuite des échanges avec les villageois suppose que l'activité pastorale reste prioritaire ; cette dernière impose souvent aux pasteurs une atomisation des espaces nécessaires à leurs différentes productions et, parallèlement, une scission du groupe résident pendant une partie de l'année. En réalité, l'une des conséquences les plus flagrantes de la sédentarisation est l'abandon non pas de la mobilité, mais de certaines pratiques pastorales comme la fréquentation des cures salées en hivernage, rendue difficile ou impossible par le cloisonnement de l'espace et par les propres impératifs de culture des pasteurs.

De plus, tous les comportements évoqués ci-dessus correspondent à une situation normale, observée sur une année, que

peu de choses suffisent à modifier. Ainsi, l'exploitation du groupe 1, sédentarisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle « dans une maison en terre », a retrouvé depuis un habitat mobile et se livre en hivernage à une transhumance de type « sahélien » (Barral, 1977), d'assez grande ampleur. De même, des implantations dans les intervalles villageois, qui pourraient sembler immuables, peuvent être abandonnées, de façon temporaire ou définitive, en cas de sécheresse.

## LA SURCHARGE DE L'ESPACE PASTORAL

En 1904, un comptage de l'administration française évalue le cheptel bovin dans l'Aribinda à 175 têtes. En 1956, le cheptel bovin est évalué à 4 700 têtes. En 1972, les données de Barral (*op. cit.*) permettent d'estimer le cheptel à 20 000 têtes environ. Enfin, en 1983, le service de l'élevage l'évalue *grosso-modo* à 50 000 têtes, soit 36 500 UBT<sup>(8)</sup>.

A ces bovins, il faut encore ajouter les nombreux effectifs de petits ruminants : chaque famille en possède quelques-uns. Il est admis qu'en zone sahélienne l'effectif des petits ruminants majore d'un tiers le nombre d'UBT calculé à partir de l'effectif bovin<sup>(9)</sup>. On arrive ainsi à un effectif total de 48 000 UBT.

Or la capacité de charge pastorale de l'Aribinda est évaluée à 45 000 UBT environ (Provost, 1978). Il apparaît ainsi que l'équilibre entre le cheptel et les ressources fourragères disponibles est d'ores et déjà rompu.

D'une façon générale, l'intégration des pasteurs dans l'économie de l'Aribinda se plie aux contraintes du système foncier dont ils n'ont pas le contrôle. Une dégradation des conditions de l'élevage risque à l'avenir de rendre ces contraintes pesantes pour les pasteurs. L'extension prévisible des surfaces cultivées, du fait de l'accroissement démographique et du contexte technique actuel de l'agriculture, aura pour effet autant de réduire les ressources fourragères elles-mêmes que d'en limiter de plus en plus l'accès.

(8) Une UBT correspond à un animal de 250 kg. Barral (1977) note que dans le Sahel burkinabé, un bovin dénombré correspond à 0,73 UBT.

(9) Barral, *op. cit.*

## BIBLIOGRAPHIE

- Barral H., 1974. « Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du nord de la Haute-Volta : les zones dites "d'endodromie pastorale" ». *Cah. Sci. Hum. ORSTOM*, vol. XI n° 2, 127-135.
- Barral H., 1977. *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral*. Paris, Trav. et Doc. ORSTOM n° 77, 111 p.
- Benoit M., 1977. *Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta*. Paris, Trav. et Doc. ORSTOM n° 69, 95 p.
- Dupré G., Guillaud D., 1988. « L'agriculture de l'Aribinda, Burkina-Faso, de 1875 à 1983 : les dimensions du changement ». In : *Systèmes de production agricole en Afrique tropicale*. *Cah. Sci. Hum. ORSTOM*, vol. 24, n° 1, 51-71.
- Guillaud D., 1989. *L'espace d'une chefferie. Construction et gestion d'un territoire sahélien : le pays d'Aribinda (Burkina-Faso)*. Th. Doct., Univ. Paris X, 430 p. multigr.
- Guillaud D., 1991. « L'emprunt technique dans l'agriculture de l'Aribinda (Burkina-Faso) ». In : *Savoirs paysans et développement*. Paris, Karthala-ORSTOM, 347-361.
- Irwin P., 1981. *Liptako speaks. History from oral tradition in Africa*. New Jersey, Princeton Univ. Press, 221 p.
- Lhoste Ph., Milleville P. (s.d.). *La conduite des animaux : techniques et pratiques d'éleveurs*. s.l., 20 p. multigr.
- Provost A. (sous la dir. de), 1978. *Pâturages de l'ORD du Sahel et de la zone de délestage de Fada N'Gourma*. Paris, IEMVT, *Etude agrostologique* n° 51, 3 t., 19 cartes h.t., 125 + 113 + 239 p.
- Riesman P., 1974. *Société et liberté chez les Peul Djelgobé de Haute-Volta : essai d'anthropologie introspective*. Paris-La Haye, Mouton, 261 p.